



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°75-2024-339

PUBLIÉ LE 12 JUIN 2024

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Cabinet/Service de la représentation de l'État

75-2024-06-11-00005 - Arrêté préfectoral donnant autorisation d' apposer une plaque commémorative à la mémoire de Anna GUÉRIN sur la façade du bâtiment situé 5 square Charles Dickens à Paris 16ème ?? (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2024-06-11-00005

Arrêté préfectoral donnant autorisation
d apposer une plaque commémorative à la
mémoire de Anna GUÉRIN sur la façade du
bâtiment situé 5 square Charles Dickens à Paris
16ème

Paris, le 11 juin 2024

Arrêté préfectoral n°
donnant autorisation d'apposer une plaque commémorative
à la mémoire de Anna GUÉRIN sur la façade du bâtiment
situé 5 square Charles Dickens à Paris 16^{ème}

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS,
COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE**

VU le décret n° 68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret du 22 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Marc GUILLAUME, en qualité de préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

VU l'arrêté préfectoral n° 75-2023-12-20-00010 du 20 décembre 2023 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

VU le procès-verbal du 6 novembre 2023 de l'assemblée générale ordinaire des copropriétaires de l'immeuble situé 5 square Charles Dickens à Paris 16^{ème}, autorisant l'apposition d'une plaque commémorative sur la façade de ce bâtiment ;

VU le courrier du 7 mars 2024 de l'arrière-petite-fille de Anna GUÉRIN, par lequel elle sollicite l'autorisation d'apposer une plaque commémorative à la mémoire de son arrière-grand-mère, sur la façade du bâtiment situé 5 square Charles Dickens à Paris 16^{ème} ;

VU l'avis du 30 mai 2024 de Madame la Maire de Paris, direction des affaires culturelles ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Autorisation est donnée à l'arrière-petite-fille de Anna GUÉRIN, de faire apposer une plaque commémorative à la mémoire de son arrière-grand-mère, sur la façade du bâtiment situé 5 square Charles Dickens à Paris 16^{ème}, dont le libellé est :

Ici vécut

ANNA GUÉRIN (1878-1961)
La «POPPY LADY DE FRANCE»

Elle initia l'action sociale en faveur des anciens Combattants et victimes de la Grande Guerre en proposant le Coquelicot (Poppy) comme symbole mémoriel durable auprès des Alliés.

Son œuvre a marqué l'histoire du XXe siècle.

Qu'elle inspire les générations futures !

ARTICLE 2 : Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>.

Le préfet de la région d'Île-de-France,
préfet de Paris

Signé Marc GUILLAUME

Copie à :

- Arrière-petite-fille de Anna GUÉRIN
- Mairie du 16^{ème}
- Mairie de Paris-DAC

Informations importantes :

Le présent arrêté est délivré sans préjudice du droit des tiers.

Recours :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative.